



Centre national du Théâtre (CNT) Aide à la Création

Direction : Jacques Baillon
Association - Centre de ressources / Île-de-France

Date de mise à jour : 19 septembre 2011

La commission se réunit deux fois par an pour examiner des textes. A l'issue de chaque session, et après avis de la commission, le CnT décide des auteurs et des textes susceptibles de bénéficier d'une aide et de son montant. Une aide forfaitaire est allouée aux auteurs. Une autre est attribuée aux compagnies qui souhaitent monter ces pièces. Il existe quatre catégories d'Aides : Textes dramatiques, Traductions, Dramaturgies Plurielles et Encouragements.

Textes concernés : Tout type de textes, traduction incluse, mais qui n'a jamais fait l'objet d'une mise en scène.

Accompagnement des textes et auteurs sélectionnés

- > Chaque auteur reçoit une aide forfaitaire de 3000 euros
- > La compagnie qui souhaite monter la pièce sélectionnée reçoit une aide au montage pouvant aller jusqu'à 21 000 euros. La création doit être jouée 20 fois en 3 ans
- > Les textes sont diffusés au Centre de ressources du CnT
- > Un partenariat avec le CNES de la Chartreuse permet à l'auteur de bénéficier d'une place en résidence
- > Des lectures peuvent être envisagées lors de festivals (Mousson d'été, Actoral...) ou de manière spontanée avec d'autres structures

Partenaires du comité

- > La Comédie Française, La Chartreuse, la SACD, le Festival d'Avignon, le CEAD (Québec), La MEEC (Mousson d'été), Le Théâtre de l'Aquarium (Les lundis en coulisse), Montevideo (Actoral), Universcience, TNP à Villeurbanne, le Bureau du Théâtre et de la Danse à Berlin... et une centaine de structures qui reçoivent régulièrement les sélections.

Organisation du comité de lecture

24 lecteurs : Metteurs en scène, comédiens, journalistes, professeurs, directeurs de théâtre...

Le Comité de lecture fonctionne en deux tours. Lors du premier tour, les textes sont lus par 2 lecteurs. Lors du second tour, par 3 lecteurs

2 sessions par an. 60 textes sélectionnés sur près de 600 textes lus par an

Réponse aux auteurs avec avis critiques sous délai de 5 mois (sur demande par mail uniquement)

Modalités d'envoi

L'auteur ne peut envoyer qu'un texte par session, en 4 exemplaires, format papier, reliés et recto/verso

Obligation de mettre le texte en support numérique sur CD

Un formulaire est à télécharger sur le site du CnT et à renvoyer en 5 exemplaires

Les adaptations littéraires sont acceptées. Les textes ne sont pas réexaminés

Les dates de limites de dépôts sont mi-juin et mi-décembre (plus de précisions sur le site du CnT)

Pour plus d'informations : www.cnt.asso.fr

Contact du référent

Laurent Lalanne (Resp. pôle auteurs)

01 44 61 84 85 // laurent.lalanne@cnt.asso.fr

Centre national du Théâtre (CNT)

134 rue Legendre // 75017 PARIS

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85